B.J./gak.

05/07/

Monsieur NYETERA Antoine,
Secrétaire d'Administration
à l'Education Nationale,
KIGALI.=

s/c. de Monsieur le Secrétaire Général
à l'Education Nationale, KIGALI.=

Projet de Sanction
disciplinaire
"REPRIMANDE"

Monsieur le Secrétaire d'Administration,

J'ai le regret de vous signaler mon indignati quant à l'absence du bureau du 17 au 18 décembre 1973 de votre part ainsi que la disparution actuelle des documents "LES JEUX D'ENFANTS AFRICAINS et CASTAFRICA" qui étaient pourtant classés chez vous.= En même temps et par même occasion, j'accuse réception de votre lettre du 15 décembre 1973 par laquelle vous m'avez, comme toujours, accablé d'injures et ce, injustement.=

Après coup, je tiens à vous préciser quelques unes de mes impressions : Etant donné que le matin même du 15 décembre 1973, lorsque vous êtes venu me voir, je vous ai signalé en présence de vos collègues qu'il fallait changer de comportement en essayant d'être un peu plus respectueux envers vos collaborateurs, vos supérieurs et les fonctionnaires d'autres Départements; qu'il était déplacé d'insulter un Directeur Général devant les plantons comme vous l'avez fait envers KAMALI Sylvestre, qu'au hasard éventuellement, je vous ai révélé les insultes vociférées à mon égard et ce, devant témoins, il me semble que, malgré l'humiliation que vous croyez avoir reçue, vous auriez dû chercher à minimiser les conséquences de ce regrettable événement, au lieu de les envenimer par les lettres de protestation que vous avez répandues un peu partout.=

Vous aviez, certes, raison de vous indigner et cela est normal pour quelqu'un qui n'est pas habitué à recevoir des conseils amicaux.= Mais les torts dont vous vous êtes rendu coupable vous-même en me discréditant faussement et m'accusant d'incapa comme cela ressort de votre caricature de rapport du 10 décembre 1973 de même que votre comportement à l'égard du Directeur Général KAMALI et votre désinvolture lors d'une réunion de service que vous avez qualifiée de très basse et dont vous vous êtes retiré en claquant la porte de mon bureau en présence de tout le personnel, auraient dû imposer une courtoi à l'expression de votre indignation.=

//

178